



Présentation de la marque de territoire « La Haute-Marne respire et inspire ! »

La marque de territoire a été créée en 2016 dans le cadre de la campagne de notoriété et d'attractivité de la Haute-Marne qui se poursuit depuis. L'objectif de la marque de territoire est de donner une identité forte à la Haute-Marne avec un concept qui lui est propre. Elle sert à développer son image et à se démarquer. Elle porte une dynamique collective qui affirme son développement et sa force.

Qu'est-ce que la marque de territoire ?

Construite autour des deux initiales de la Haute-Marne « HM » et d'une signature « La Haute-Marne respire et inspire », la marque Haute-Marne pose le constat d'une qualité de vie oxygénante favorable à l'inspiration. **Grâce à un environnement naturel exceptionnel, les forêts notamment qui couvrent près de 40% du territoire (la respiration), source d'énergie, la Haute-Marne inspire pour créer, se développer.**

Être acteur de la campagne...

La marque de territoire a pour vocation d'être reprise, utilisée et partagée par tous.

L'idée est de créer une large visibilité dans le département mais surtout hors de ses frontières.

Toutes celles et ceux qui sont attachés à la Haute-Marne, qui sont fiers d'y vivre, d'y avoir développé leur entreprise ou leur association ou qui croient tout simplement en elle peuvent contribuer à porter haut les couleurs du département et à participer au développement de sa notoriété.

... et devenir ambassadeur de la Haute-Marne !

Entreprises, particuliers, collectivités, associations, chacun peut relayer l'image du territoire.

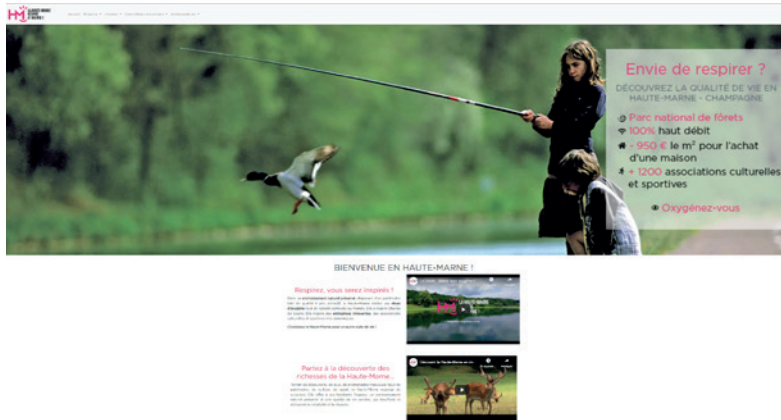
Tout citoyen peut partager et véhiculer les atouts et la douceur de vivre en en parlant à son entourage ou en relayant sur les réseaux sociaux par exemple, mais aussi par l'intermédiaire de supports tels les autocollants à l'effigie de la marque (disponibles à l'accueil de l'Hôtel du Département à Chaumont ou sur demande).

Pour les événements sportifs, culturels, patrimoniaux, etc., des bannières, des flammes, des livrets de présentation, etc., sont à disposition des associations et des clubs sportifs.

Les entreprises peuvent également utiliser la marque Haute-Marne sur leurs supports de communication (signature mail, packaging de produits, lors de salons professionnels, etc.), dans la mesure du possible.

Les outils de communication

* Le site internet de la campagne



respirez-inspirez.com, le site de la campagne constitue également une belle vitrine de présentation du département. Il permet aux nouveaux habitants de découvrir la Haute-Marne, ses atouts, ses possibilités et ses richesses. Les entreprises peuvent s'en servir pour présenter le département à des candidats potentiels ou de jeunes recrues, par exemple.

* Réseaux sociaux

Partager et relayer la campagne sur les réseaux sociaux :

Facebook **LaHauteMarneRespireInspire** | Youtube **La Haute-Marne, respire Inspire**

* La marque de territoire

Reportez-vous au guide de la marque et aux conditions d'utilisation.

* Les supports numériques

Différents supports sont disponibles : *Film publicitaire* (sur demande)

Signature mail



Autocollant



Pour tous les supports de communication plus spécifiques ou personnalisés, tel des bannières web, des encarts, etc., veuillez contacter le service communication :
service.communication@haute-marne.fr